

## **Compte rendu de la réunion du 06 juin 2013**

L'an deux mil treize, le 06 juin, à 20h00, le conseil municipal de POMMERA légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien Senaux.

Étaient présents : les conseillers en exercices sauf C Sabathès (a donné procuration à M. le Maire) et M. Debailleul F.

### **Projet de Regroupements Pédagogiques Concentrés :**

Le Maire informe les conseillers absents lors de la réunion avec la communauté de communes du projet de RPC, il demande au conseil de se prononcer sur l'implication de la commune dans ce projet, après vote le projet est accepté avec 09 voix pour et 01 voix contre.

La séance est levée à 20h55